

FONTBOUISSE

Damien PEYROLLE (†) - René PEYROLLE

C'est une entreprise toujours un peu difficile que celle d'apporter des éléments nouveaux, relatifs à un site archéologique, connu depuis 62 ans (1938) et dont on répète à l'envie que ses structures bâties en pierres sèches représentant à peu de différence près l'archétype de toutes les autres constructions de la même civilisation. Fontbouisse a été la première station chalcolithique connue comme telle de par son mobilier céramique très particulier : décor typique en cannelures - métopes - cannelures, également mais de facture excisée - formes originales en carène évasée et bien cintrée, avec un retour brutal très bas pour l'amorce du fond.

La perdurance des formes plus anciennes n'est pas négligeable non plus, mais les caractéristiques de cet art nouveau inconnu (officiellement) avant l'invention de Fontbouisse a été immédiatement reconnu et admis par les préhistoriens du moment.

A l'examen rétrospectif des sites déjà fouillés, antérieurement à celui de Fontbouisse, on a reconnu que quelques tessons de poterie correspondaient bien, parfois, à ceux révélés par la toute nouvelle station éponyme (Culture de Fontbouisse ou Fontbuxien).

Depuis lors, c'est par centaines que des sites de la culture de Fontbouisse ont été reconnus, soit pour partie, soit en totalité: une seule couche archéologique avec un abandon brutal ou échelonné dans le temps avec plusieurs époques précédentes, ou succédant à celle de Fontbouisse.

Si l'on constate quelques différences entre le chalcolithique du Gard et celui situé à l'Ouest du Vidourle ou celui de l'Ardèche, elles ne sont pas grandes entre elles.

Par contre, on peut avancer maintenant que des innovations, insoupçonnées jusqu'à présent, sont très marquées quant à l'urbanisation du village de Fontbouisse.

Cheminements

Si, quelques passages construits entre 2 structures, existent très modestement ailleurs (quelques mètres seulement) aucune longueur importante de ceux-ci, à notre connaissance, n'est à signaler.

Fontbouisse présente à ce jour une bonne centaine de mètres de cheminement de desserte des structures actuellement visibles.

Leur évidence ne pose aucun doute sur leur existence. La pierre employée est, selon le cas :

- ou du "petit" moyen appareil ;
- ou bien du tout petit appareil, mais avec un choix d'éléments particulièrement unis et plats sur les 2 faces, ceci afin de mieux reposer sur leur lit, voulant ainsi éviter tout préjudice aux murailles qui pourraient être heurtées au passage d'un homme ou d'un animal.

Le plan d'urbanisation explique très nettement que la desserte des cabanes est très fonctionnelle et ces chemins serpentent en contournant certaines structures afin que l'on puisse accéder à même leur porte d'entrée.

Fontbouisse : ce qui est clôturé et délimité, tout au moins actuellement - car le site est plus vaste que la surface conventionnelle générée par la clôture, représente un dénivelé "intra-limes" de plus de 5 mètres pour une longueur de pendage de 55 mètres :

- côte maximale 89,93 mètres ;
- côte minimale 84,70 mètres ;
- soit une rampe de : 10,55 % en moyenne - Ce qui n'est pas peu.

A noter cependant que certains murs de cheminement doublant les murs des structures elles-mêmes (en ligne droite ou en courbe) sont construits avec le même moyen appareil que celui employé pour les cabanes elles-mêmes.

On peut se poser la question : mais pourquoi cette construction de murs qui présentent des hauteurs variables actuellement de 0 m 30 à 0 m 60 ?

A première vue, ce soin apporté à cette réalisation nous apparaît parfaitement superfétatoire ! En effet, malgré le pendage du sol, l'accès aux cabanes serait relativement aisé sans aucun cheminement, il faut bien en convenir très honnêtement. Alors ? Chemin cultuel ? Initiatique ? Festif ? Rituel ?... Et bien d'autres hypothèses qui peuvent venir à l'esprit. La réponse aléatoire est loin d'être trouvée, sinon que tout ce réseau innervant la station permet toujours directement ou indirectement d'aboutir à la tête anthropomorphe.

Gros appareil de soutien

Les fontbuxiens ont toujours été hantés par la crainte d'un glissement de terrain, en quelqu'endroit que ce soit de leur village.

A) C'est pourquoi ils ont construit des murs qui renforcent souvent des épaisseurs de terre de 2 à 3 mètres de largeur - statiques et ne subissant aucune action anthropique ou

naturelle pouvant les ébranler : zones « neutralisée » contrebutant les parties de volumes en amont.

B) L'emploi de grosses pierres, toutes à parements aménagés et soignés et de même facture que celle des mégalithes « rituels », et de même apparence d'une hauteur émergeante : 0 m 70 environ (partie en terre : non encore étudiée).

Leur nombre connu à ce jour est d'une douzaine environ.

Escaliers

Certains sont de constructions classiques : 3/4 marches montantes ou descendantes, selon le dénivelé du sol de l'intérieur de la structure par rapport au niveau extérieur. Avec, quelquefois une sortie « en éventail » beaucoup plus large sur l'extérieur, et plus étroite à l'intérieur de la cabane ; ceci pour minimiser l'entrée d'air : plus de chaleur obtenue, en hiver, et plus de fraîcheur emmagasinée en été dans l'habitat.

Dans 2 cas, très précis, et sur les cheminements, un escalier toujours en « éventail » aux nombreuses marches très étroites, et d'accès précaire, suivi d'un terre-plein pavé de lauzes puis, marches classiques, ou construites en palier d'emploi aisé et sécurisant. Il faut voir par là-même, une intention bien conventionnelle d'avoir conçu ainsi ce mode de construction :

1^{ère} - difficulté sur les marches étroites et très rapprochées les unes des autres ;

2^{ème} - facilité et sécurité totale sur les paliers.

Lieu culturel (?)

Lors des fouilles de Fontbouisse, après le décès de D. Peyrolle (1961), dans les années 1966-67, et sous la direction du regretté J. Arnal qui avait exprimé le souhait d'investir un vaste espace dans la partie Ouest-Nord-Ouest du site, bien des réponses ont été données à nos efforts : un sérieux décapage de profondeur variable selon les caprices d'affleurement de la roche burdigalienne nous a fait découvrir des trous de poteaux, certains avec pierres de calage, disposés en positions très irrégulières et seulement creusées dans le substrat rocheux. Cette disposition insolite à première vue semblerait démontrer que la géométrie des cabanes a dû évoluer et que les soutiens des faitages ont changé de direction a fortiori, les murs porteurs. Si toutefois les structures étaient construites en pierres (?) Car on ne trouve pas le moindre marqueur ou assises de murailles.

Était-ce à cet emplacement proche de la falaise, des habitats construits en matériaux périssables ? La chose paraît vraisemblable.

Dans une déclivité de moindre, pendage une coupe de quelques 15 cm environ apporte la preuve que la climatologie a varié et par voie de conséquence, les précipitations pluviométriques également, car une alternance de dépôts sablonneux et de terre se succèdent. Trouvailles de mobilier lithique et céramique (très fragmentés) classiques et omniprésente sur le site.

Tête anthropomorphe

Mais les découvertes majeures sont: la tête anthropomorphe, le trou « d'offrandes » et le trou de poteau, tous réunis sur un plat d'émergement rocheux très fortement anthropisé. Curieusement et jusqu'à présent les chalcolithiciens spécialistes de la culture de Fontbouisse n'ont pas souligné cette découverte autrement qu'en la signalant pour mémoire.

A première vue, elle paraît insolite dans un site qui correspondrait bien mieux à une représentation sculptée de statues menhirs, jamais trouvées jusqu'à présent à Fontbouisse.

Et il y a fort à penser que c'était là un lieu de culte accessible par toutes les voies de cheminement qui y aboutissent, comme signalé plus haut.

La face anthropomorphe sculptée en bas-relief présente deux yeux traités en creux, un nez pointu et proéminent et une bouche ouverte et traitée également en creux. Depuis celle-ci se déroule un petit canal d'écoulement sur le léger pendage du sol rocheux. Le trou « d'offrandes » n'est pas vertical, mais légèrement traité en « poche » qui permettait de cacher dans son fond une quelconque céramique ou objet lithique, ou autre, nous pensons, en offrande à la divinité (?).

Naturellement ce canal de trop-plein fait penser tout de suite à l'écoulement d'un liquide : eau d'ablution, sang d'animaux sacrifiés, etc. J. Arnal en passant en revue toutes les possibilités d'utilisations, n'excluait pas qu'un bain de tanin pour traiter des peaux d'animaux pouvait s'envisager. La

contenance mesurée par nos soins avec de l'eau, démontre que seulement 4 litres pouvaient être retenus par la cuvette de la bouche et de son environnement immédiat : ce qui nous paraît être très insuffisant pour le tannage d'une peau de caprin ou ovin, à l'extrême rigueur, oui, pour celle d'un petit animal (lapin, par exemple) ?

Il est probable que lors du creusement du trou de poteau, le calcaire burdigalien a éclaté violemment sur une longueur de 4 mètres environ laissant ainsi une ligne de fracture tectonique que la percussion de l'outil a générée immédiatement. Dans l'instant même une contre-ligne de fracture située à quelques 30 cm au-dessus et parallèle s'est révélée par « sympathie » avec la 1^{ère} (voir étude de J.C. Bessac) et lui est parallèle.

On nous a expliqué que, géologiquement parlant, le phénomène se rencontre quelquefois à la suite de chocs violents, qui libèrent des énergies accumulées très antérieurement dans les boues sédimentaires enfouies depuis plusieurs millions d'années.

On ne peut s'éviter de penser encore que si la matérialité du fait s'est produite au moment du creusement du trou de poteau, les auteurs de ce travail ont dû y voir un signe ?! Hypothèse gratuite, certes, mais à verser quand même au dossier pour valoir ce que de droit...

Cette mollasse coquillière se délite par endroits sous l'action de l'acide carbonique de l'eau de pluie, et bien du dégât a été constaté après 30 ans d'exposition à l'air. Les photos et les mensurations d'archives nous ont permis de restaurer à l'absolu

identique le nez de la tête et le petit canal ainsi que le support rocheux en quelques endroits. La coloration dominée par des lichens retrouve peu à peu sa place et dans quelques années, il n'y paraîtra plus de différence (les parties non sculptées ont été intentionnellement guillochées à la truelle fine, afin que l'on reconnaisse bien le fait d'une restauration, sur la partie non œuvrée par les fontbuxiens.)

Atres

Dans bien des sites fontbuxiens on rencontre uniquement des foyers construits par des pierres ou galets placés en rond ceci et de même façon, depuis que la cuisson des viandes et autres comestibles est pratiquée, c'est-à-dire depuis la découverte du moyen d'obtenir du feu.

Ici uniquement des foyers « modernes ». A ce jour nous avons les foyers des structures : (N° 2 - N° 6 - N° 11B - N° 20) constitués comme ceux de nos jours par une dalle horizontale et une dalle verticale : ceci à l'intérieur des structures (s'il existe des foyers d'utilisation temporaires extérieurs autrement construits rien n'est connu à ce jour).

Structures

N° 1 - 1938 : Ronde à murs épais : 0 m 90 petite. D'avis de spécialistes, elle pouvait vraisemblablement être couverte par une voûte en encorbellement vu la puissance de son mur.

N° 2 - 1938 : « L'orthogonale » substrat rocheux très fortement anthropisé dans ses formes insolites mais très intéressantes : pourquoi ces lignes droites conçues pour satisfaire à toutes les directions mais s'unissant finalement toujours ? Intéressantes, mais non explicatives !

En dégageant les déblais de D. Peyrolle et qui reposaient entre autres sur les 4/5^{ème} d'une très grande pierre, évaluée à un poids de 300 kg environ, nous avons pu constater très aisément que de nombreuses marques de découpages de viande sont visibles sur l'ensemble de la surface plane, à tous les coups : découpages d'animaux chassés ou d'élevage dans les prairies jouxtant la station. A noter l'âtre « moderne » de cette structure. On peut logiquement supposer que nous avons très certainement là une cabane à seul usage de « boucherie » « cuisine », mise en vases du comestible cuit etc. ? Hypothèse.

N° 3 - Quelques pierres éparses de murs sont restées en l'état où D. Peyrolle, Louis, J. Arnal, les y ont laissées il y a plus de 60 ans et pourtant du mobilier intéressant, nous souvenons-nous, a été trouvé dans celle-ci.

N° 5 - Large entrée de porte donnant à l'Ouest sur le cheminement.

Entre 4 et 5 - Appendice bâti avec un passage très étroit (35 cm) permettant l'entrée d'un jeune adolescent. Peut être réserve de comestibles, rapidement périssables, sans doute recouverte de poutres d'herbe et de terre.

N° 4 - L'escalier de descente dans la structure avait disparu quand la piste de motos sauvages a sévi pendant 10 ans sur le site. MM. Massy et Gutherz nous ont prié de le restaurer, les photos d'archives nous ont permis de le faire avec les pierres d'origine, éparses tout autour et reconnues comme telles.

N° 6 - Le superbe linteau, intact a été remonté sur la porte sur les indications de MM. Massy et Gutherz en décembre 1990 (l'autre moitié de linteau a été brisée dans sa chute). Cette structure possède 2 portes, une donnant sur l'extérieur, l'autre porte s'ouvrant sur la structure N° 21 qui lui servait de débarras.

Dans les années 1945/46 avec un mobilier très riche. Mais une confusion s'est installée dans l'esprit des fouilleurs et le décrochement de la porte a été interprété comme étant une partie importante où le mur était déjà éradiqué à cet endroit. Par voie de conséquence, la fouille n'a couvert qu'une partie semi-circulaire de la structure, l'autre partie ayant été utilisée pour y rejeter les déblais (chose tolérée à cette époque-là, surtout pour activer l'investigation sur le mobilier céramique dont on subodorait déjà l'importance et la "nouveauité"). Las ! 32 ans après, en 1978, nous nous sommes aperçus que des fouilleurs clandestins avaient éventré le monticule de déblais à telle enseigne qu'ils étaient arrivés à la couche archéologique et que d'importants tessons de poteries gisaient çà et là. Une autorisation de fouilles nous ayant été accordée, très aimablement prorogée l'année suivante, nous a permis de remonter l'ensemble des murailles, y compris le banc de repos construit à même l'épaisse couche de cendre qui a livré 2 bifaces et 1 tranchet en silex ainsi que 3 vases, reconstitués.

N° 7 - Tronquée par l'existence même du grillage qui empiète sur son sol... solution de continuité : les pierres des murs ayant dévalé sur la pente toute proche.

N° 8 - (côte 85 m 10) Incomplète et point de porte visible (descente par escalier de pierres superposé à l'intérieur ?).

N° 9 - La tête anthropomorphe dont nous avons déjà parlé plus haut.

N° 10 - « Fond de cabane » connu pendant longtemps comme ayant été construit en matériaux périssables. Effectivement, la structure de pierre a été démontée par les fonbuxiens, mais une partie élément courbé de 4 m environ, a été retrouvé et il est possible que l'ensemble original ait présenté une ligure elliptique (?) en toute hypothèse.

N° 11 - La seule, avec la N° 18 (?) a être rectangulaire, après le décès de D. Peyrolle, et pendant 17 ans, elle a été remplie, à nouveau, naturellement, par l'érosion, de terre et cailloux provenant de la N° 13 en amont : ce qui représente 35 cm de hauteur à dégager. C'est la cabane dont les murs originaux sont conservés les plus hauts (1 m 40).

La porte : « portuis » signalé sur le plan de D. Peyrolle du 1/1/1961 a été dégagée et remontée avec ses 2 linteaux qui gisaient à l'extérieur sur le pavement accédant à l'escalier du cheminement - voir plan.

N° 11bis - Celle-ci pourrait être inscrite dans un rectangle, si, sur les murs Nord et Ouest n'existaient des

« protubérances », disons des contreforts intérieurs qui rompent les lignes droites et, par le fait même renforcent la solidité des murs, en rendant les parties orthogonales plus courtes.

De plus dans leur partie supérieure et sous une couverture assez mince de terre, des pierres de belle facture parallépipédique sustentent la pesée du mur de la N° 20 construit à un niveau supérieur, et que l'on pourrait qualifier d'entretoises de renfort ou s'asseyait ledit mur de la N° 20.

J. Gasco signale ce fait qu'il tenait de J. Arnal, dans un certificat de thèse sur le chalcolithique de Fontbousse, mais découvert sur une structure d'un autre site.

L'autre mur ouest ne semble pas avoir reçu de construction en élévation comme le mur nord mais les entretoises sont en place quand même.

N° 12 - Située entre la N° 11 et la N° 13 Quoique de très petite surface, elle a fourni du beau mobilier, dont une superbe faucille (biface aux tranchants polis par le travail des moissons, un squelette d'enfant y a été mis au jour en 1954 certainement inhumé: mais on ne peut être affirmatif car la destruction brutale et totale de tout l'habitat (rubéfaction visible sur les murs) ainsi qu'un autre squelette d'adulte dans une autre structure en position « désordonnée » d'ossements sans connexion apparente, laisse supposer que des habitants ont été victimes, sur place, de l'offensive par incendie suivi d'une attaque d'ennemis armés.

N° 13 - Fouillée au 4/5^{ème} au décès de D. Peyrolle, mobilier classique et intéressant : 2 pierres plates et minces, en

ligne, sont posées de chant afin de délimiter à l'intérieur de la structure une division des attributions des surfaces pour telle ou telle autre affectation. Porte avec linteau, qui avait glissé dans le cheminement situé à 1 m 50 de là.

N° 14 - A la côte 84.90 est constituée par un quadrilatère dont les côtés Sud et Ouest sont remarquablement bâtis en un moyen appareil de très belle facture et posé très régulièrement sur leur lit. Seuil de porte soigné et en parfait état de conservation. Dans la partie Nord Est émergence d'un coffre non fouillé, porte d'entrée remontée grâce aux 2 superbes linteaux jointifs qui gisaient au droit de leur emplacement. Non fouillée.

N° 15 - Communicant par une porte (linteau mis sur le côté en réserve) avec la N° 14 et séparée de celle-ci par le mur commun en ligne droite. Son mur Nord-Ouest construit à même le rocher avait glissé au Sud, à cause du pendage de celui-ci. Seule abside en arc plein cintre existant actuellement sur le site avec celle de la toute petite N° 26.

N° 16 et 17 - Structure quadrangulaire inscrite dans une première structure ellipsoïdale. Cette dernière ayant été éboulée aux 3/5 à l'époque chalcolithique, le quadrilatère a été reconstruit après cet éboulement (lequel a dû rester tel); son sol comporte un pavement très jointif (et en bon état), sur environ la moitié de la surface d'occupation intérieure de celle-ci. Une banquette intacte n'ayant subi aucune action de poussée des racines d'arbres est toujours en place. Aucun mobilier n'a été trouvé.

N° 18 - Petite structure parfaitement rectangulaire avec une protubérance du substrat rocheux à gauche de la porte d'entrée où un trou de poteau existe mais fortement érodé. Cette cabane a toujours été connue parce que l'ensemble de ses éléments a été préservé du colluvionnement par le substrat rocheux émergeant; le seuil étant en place. Non fouillée.

N° 19 - Type même de la structure construite sur un pendage. Le rocher, très pentu a facilité un décaissement naturel dû à l'érosion qui a fait glisser toutes les pierres des murs Nord Est sur le mur Sud-Ouest 2 absides régulières mais non en arc de cercle parfait. Non fouillée.

N° 20 - La plus parfaite des structures de Fontbouisse à ce jour, la plus grande aussi 12 m 50 x 7 m 80. Sa forme est gauchie comme celle de 2 autres. Il semble que c'est par une volonté délibérée des bâtisseurs que ce parti architectural a été adopté et cela fait penser à un parallélogramme déformable. A notre avis, cela peut avoir une raison de sécurité supplémentaire car en A-A' et B-B' les angles s'étalent sur un polygone de substantation plus élargi qui ne pourrait être obtenu par un angle droit. Seule, l'abside parfaite en courbe régulière peut égaler cette sécurité à condition qu'aucune porte n'existe à cet endroit.

N° 21 et 22 - (Jumelles) qui sont accolées à la N° 6. La N° 21 possède une porte qui la fait communiquer avec la N° 6 ainsi qu'un autre passage intérieur accédant à la N° 22. Toujours, selon la crainte permanente des bâtisseurs, qu'un glissement du terrain en pente (et c'est typique en cet endroit) présente une précarité dangereuse, la N° 21 repose sur 5 grosses pierres plantées, et de même facture que cité déjà, et alignées sous le mur de construction et espacées d'environ 50/60 cm

entre elles. De même, la porte construite entre la 21 et la 22 est flanquée par deux pierres identiques, mais dont l'ogive terminale a été volontairement cassée.

N° 21 - Possède 3 grands paliers de très belle facture descendant depuis le seuil de la N° 6 sur 5 mètres de développement ceci pour atteindre le niveau inférieur. Une très grande couche de cendre occupe une dizaine de m² sur une longueur de 4 m environ et une épaisseur moyenne de 0,30 m. Cendre absolument identique à celle du foyer de la N° 6 (grise et non mélangée au terreau) ce qui laisse supposer que la N° 21 servait de resserre à la N° 6.

N° 22 - Elle, présente un sol de blocs de rochers bien liés les uns aux autres. Un petit « mégalithe » leur fait suite, avec des éléments déplacés, qu'on ne saurait remettre en place avant que d'effectuer une fouille méthodique. L'utilisation de cette structure N° 22 reste donc à déterminer. Non fouillée.

N° 23 - La plus grande, connue à ce jour à Fontbousse (13 m 50 x 12 m 00) de forme vaguement ronde (comme « une pomme »). Tous les éléments des murs étaient éboulés, mais restés en surface, ce qui est la première structure de Fontbousse qui nous a réservé cette surprise : donc facilité de remontage. A noter que la hauteur des murailles était moins grande que la moyenne connue. L'ouverture Ouest : 1,07 m représente la plus grande largeur des portes de structures. Le substrat a été anthropisé pour former trois marches d'accès à l'intérieur le seuil comporte un creux profond de 0,08 m où semble-t-il, devait se ficher une targette de porte. Toutes ces constatations nous conduisent à penser que c'était là un enclos à bestiaux:

d'abord son pendage 89 m 32 / 86 m 28, soit 3 m de dénivelé sur 15 mètres de longueur. Absence apparente de division en parcelles dans cet enclos. Large ouverture afin que la structure ne soit pas bousculée par le passage du bétail, et enfin trou où une targette pouvait s'enfoncer *et* nécessaire quand il pouvait y avoir deux vantaux formant la porte. Non fouillée.

N° 24 - Est uniquement un mur de 10 m de soutènement de la charge de terre d'amont, à double semelle de fondation sur 4 m 50 de longueur, à la proximité N. NE. de la N° 23.

N° 25 - Structure pour laquelle les constructeurs ont utilisé un affleurement burdigalien de 9,90 m sur 0,70 m de hauteur, formant épine dorsale, à une partie Ouest du mur, qui a été épaissi avec des parements (intérieur et extérieur) de pierres trouvées au droit de leur détachement. Deux cupules, semble-t-il, d'origine géologique, qui ont dû être anthropisées pour obtenir une parfaite régularité de formes se situent sur la partie extérieure du mur-rocher et utilisées de l'extérieur pour la cuisine très probablement. Deux marches font suite à la porte, et ont été traitées comme telles dans le rocher par les constructeurs. Non fouillée.

N° 26 - Très petite structure de 3 m 10 x 1 m 80, à abside parfaite, le tout en forme de fer à cheval, mais fermé en façade. Cette toute petite cabane nous a été révélée par la photo aérienne 2 ans avant que nous ne la restaurions.

Elle est située d'une façon tout-à-fait insolite dans l'axe absolu de la N° 20 à l'intérieur même de celle-ci un peu plus proche de sa porte que du centre parfait de cette grande structure.

On sait tout de suite quelle était sa fonction unique : petit atelier de taille de silex, de la Vigne du Cade, de Salinelles : en effet, un stock de ceux-ci, cinq ou six parallépipèdes étaient bien rangés « in situ » dans l'angle gauche, à l'est, à l'intérieur de la cabane. De l'autre côté du mur : des éclats de taille, des « rognures » étaient déposés sur une petite surface approximativement circulaire, de 20 cm de diamètre. Cela laisserait supposer qu'un orifice devait exister dans le mur à cet endroit-là, et que le débiteur de silex devait consciencieusement rejeter les déchets au-dehors au fur et à mesure de son travail. Nous n'avons trouvé aucun percuteur, et pourtant, les éclats de silex rejetés ne sont le résultat, apparemment, que d'une percussion d'outil en pierre dure. Y-a-t-il un précédent, sur d'autres habitats fontbuxiens de minuscule structure construite au centre d'une grande cabane ?

N° 27 et 28 - Un emmarchement, connu depuis 1938, nous a invités à suivre l'éboulis de murs de la N° 27 de dimension 9 x 4,20, de forme vaguement elliptique mais notre surprise a été grande quand nous avons pu constater que le mur venait buter dans ce que jusqu'à présent on ne considérait que comme un lapiaz d'épierrement légèrement en forme de croupe. De fait, épierrement « a priori » plausible ; mais avec dépôt des pierres glanées çà et là, et jetées sur l'ébouli d'une structure fontbuxienne.

Jusqu'à-là, le travail a été classique et sans aucune complication jusqu'au moment où nous nous sommes rendus compte que le mur de la N° 27, recoupait de plein front l'intérieur de la N° 28 l'investissant sur 1 m 60 environ,

traversait l'autre mur, en face, et poursuivait extérieurement sa course vers l'embranchement cité plus haut pour terminer un cursus régulier, n'oblitérant en rien les formes de la cabane N° 27.

Quant à la portion anarchique du mur intrus (dans le N° 28) elle est parfaitement construite sans aucun hiatus et nous avons laissé en l'état les pierres bâties, sans corriger l'action que le racinage a pu leur imposer, afin que la lecture soit un bon enseignement de ce que nous pensons être une réalité insolite, et déconcertante.

A noter la pierre de retenue de la charge de terre d'amont, très précisément appliquée contre la paroi extérieure de ce mur-pirate, afin que celui-ci soit bien assis nous nous interrogeons quand même... ? Non fouillée.

N° 29 - 10 m 30 x 3 m 40 avec un dénivelé de 0 m 80) dans la largeur et 0 m 95 dans la longueur. Curieusement, avec un tel pendage du sol, nous avons découvert un tas de pierres restantes éboulées surtout à l'intérieur de la structure. Le remontage des murs en a été facilité.

Porte à l'ouest sur un seuil bien assis sur de petites lauzes. Non fouillée.

Structure Appendice

Située entre la N° 4, la N° 19 et buttant contre la N° 21: de forme et d'aspect glanduleux elle est parfaitement isolée entre ces trois structures: seul un pertuis très étroit s'échappe

vers le Sud, et par lequel, seul un jeune adolescent pourrait passer.

Sans aucune imagination particulière, mais simplement en posant la question : A quoi pourrait-elle donc bien servir? La réponse serait : à la conservation de comestibles ne supportant pas des températures excessives à la saison chaude et d'ajouter : très certainement recouverte par des poutres de bois juxtaposées chargées d'une grande épaisseur de terre, l'ensemble constituant une resserre qui répondrait parfaitement à ce besoin (cf/celles de Contepdrrix à Calvisson).

Cupules

1 - Celles découvertes on 1938 : les cinq cupules creusées à même le substrat burdigalien, d'excellente résistance à l'érosion en cet endroit, car elles sont intactes depuis leur découverte ; les coups de pics de silex sont parfaitement visibles, comme au premier jour (de proche en proche, nous l'avons dit plus haut, les sédiments marins : mollasse coquillée, différent totalement au point de vue de la résistance aux agents atmosphériques, mais ici, c'est solide).

Un trou de poteau creusé dans le même substrat devait avoir un correspondant à quelques 3/4 mètres de là, celui-ci creusé dans la terre. La barre transversale devait supporter une légère toiture pour protéger de la pluie. Une meule à main, en grès est en place. Mais si l'on observe bien chacune des 5 cupules, on y décèle des formes différentes.

Peut-on y voir là indépendamment de la mouture des céréales, des ébauches de préparation ; de montage partiel de céramiques, vu les différences régissant la coupe de chacun des trous? Rien n'est moins sûr ; mais c'était bon à signaler.

2 - Celles toujours connues parce que creusées sur une émergence rocheuse :

- une grande 0,50 cm de profondeur - \varnothing 40 cm - très évasée ;

- une petite 0,15 cm de profondeur - \varnothing 25 cm à bords fuyants.

La grande semblerait être d'origine géologique, mais fortement anthropisée pour augmenter sa capacité et la régularité de ses formes, elle est très belle. Elle ne semble pas avoir servi de mortier mais plutôt à usage de récipient temporaire.

Ces 2 excavations sont situées sur l'extérieur de l'émergence rocheuse qui constitue une partie du mur de la structure N° 25 comme signalé plus haut.

Plans et formes des structures

Absides

Si cette forme de construction est définie comme étant une « extrémité arrondie en hémicycle d'une basilique romaine, et, par analogie, celle qui termine le chœur d'une église », nous

ne pouvons que constater que très peu d'extrémités de structures présentent une rigoureuse régularité dans leur forme, dans leur facture, à Fontbousse.

Seules 2 absides « parfaites », sont connues, à ce jour, celle de l'habitat N° 15 et celle de la minuscule N° 27 petit atelier de taille du silex, incluse dans la grande cabane N° 20.

Les autres absides

Eh bien il faut, pour les décrire de façon exacte employer des termes d'architecture applicables aux arcs, aux voûtes, en érection ; cela fera mieux comprendre, avec la photo, la réalité de ces constructions posées horizontalement à même le sol (il n'y a pas de meilleurs moyens pour ce faire).

1 - Structure quadrangulaire : (sauf encaissement profond) pour tout ou parties des murs dans une bonne hauteur de terre environnante. La structure quadrangulaire nous paraît être la plus précaire dans sa conservation, car le péril réside d'abord aux angles qui seront les premiers à s'écrouler, le reste suivra ensuite.

2 - Structure ronde : cette forme annulaire à condition d'avoir une épaisseur de mur assez conséquente, 20 présente la plus sûre certitude de solidité à telle enseigne que la couverture en encorbellement (fausse voûte) est possible quelquefois.

3 - Structure ellipsoïdale : paraît être plus souple à l'action des chocs parce qu'alliant à la fois les qualités de la

structure annulaire sur les 2 parties opposées du grand axe à celles des murs en parties convexes, sur ceux, opposés du petit axe.

4 - Structure à abside parfaite : très bon ancrage des éléments en pierres sèches mais une seule lézarde peut avoir raison de l'ensemble.

5 - Structure « en anse de panier » : celles-ci, à Fontbousse tout au moins, ont été celles qui ont le mieux résisté à l'action du temps et des poussées des racines de chênes-verts. En effet, cette conception de la construction amène à constater que « l'anse de panier » présente 3 parties bien ancrées à gauche, et 3 parties à droite : la phase terminale du mur, plus le coude angulé plus la portion du mur à la suite de part et d'autre ; exactement comme le serait un chevet d'église édifié sur plan polygonal.

6 - Structure en forme de « pomme » : essentiellement destinée à des surfaces nettement plus grandes, sans doute parcs temporaires à bestiaux, offrent le maximum de surface; donc de capacité d'accueil, en bénéficiant de la solidité comme les cabanes « sur anse de panier ».

7 - Structures « à murs rampants » : nous ne voyons dans l'adoption de ce parti architectural qu'un choix obligé dû à la configuration extérieure d'autres constructions antérieures qui butent contre celle en construction : d'où adaptation ad-hoc!

Chemin chalcolithique : celui-ci n'étant pas cadastré sur la même parcelle que la station. (Partie très conventionnelle délimitée par une clôture grillagée et de superficie très inférieure

à la réalité de son étendue), celui-ci donc, n'a jamais pu être protégé efficacement de l'action d'une activité de motos sauvages, lesquelles escaladent avec brio et en les dégradant les pentes abruptes de la falaise, où des pertuis verticaux permettent aux plus audacieux de bondir sur le plateau, terme par excellence de leurs exploits.

Nous avons pu constater que sur le chemin chalcolithique, des éléments de 300/400 kilos ont été intentionnellement enlevés au levier, le pendage du sol faisant le reste, pour que ceux-ci dévalent à 10 ou 15 mètres en contrebas.

Pour les pierres de 100/150 kg, nous sommes souvent parvenus à les remettre à leur place originelle du mur de soutènement du chemin. Certaines pierres sont traitées de la même façon que celles citées plus haut et qui contrebutent le pendage du sol du village lui-même et qui ont l'aspect d'un petit mégalithe de 1 m 50 d'émergence pour certains.

Ce chemin est pratiquement rectiligne et est traité tout au long du piémont d'un très fort pendage, de l'assise de terre de la falaise sur 200 mètres environ son utilisation à perduré jusqu'à une époque relativement récente ; mais des interventions l'ont dévoyé du but recherché initialement ; aboutir dans la station ; actuellement il y a solution de continuité car plusieurs diverticules du chemin « plongent brutalement vers le bas ».

A noter à l'entrée : exactement en face du départ du mur du chemin et en un endroit plat, une roche d'éboulement suite à une gélifraction générale qui a atteint les parties en

encorbellement à l'origine, de la falaise, qui a été fortement anthropisée quant à la quadrangulation de ses faces et de son sommet horizontalisé. Un escalier, à pallier tournant à angle droit y accède.

D'aucuns ont émis prudemment l'hypothèse possible d'une chaire de Prédicant du Désert, du XVII^{ème} siècle. Rien jusqu'à présent ne peut le prouver.

La présence de cette masse de pierre monolithe de 8 tonnes environ, en face le départ du chemin, est peut-être le fait du hasard, mais pas celui du soin avec lequel elle a été traitée et notre sentiment est que son utilisation par les fontbuxiens n'a pas été innocente.

En quoi consistait-elle ? Aucune réponse, pour l'instant, ne peut être donnée.

Ce qui est curieux c'est la largeur du chemin ; variable selon les blocs rocheux détachés côté colline qui le rétrécissent parfois, mais étalés sur 2 m 50. Ce qui ne laisse pas de nous étonner.

Quels « outils » de transport ? larges et lourds, fardiers portés par une douzaine d'hommes et plus peut être ? Ce qui nécessitait une aire de déplacement très large.

- ou bien déplacement de gros blocs de pierres sur rouleaux ?

- ou encore traîneaux tractés et poussés ?

- ou encore tous autres moyens, aussi hypothétiques qu'aléatoires.

Addenda et conclusion

Le site chalcolithique de Fontbouisse, Monument historique depuis 1979, est bien connu surtout par sa céramique particulière, laquelle n'avait reçu aucune identité avant 1938, époque où D. Peyrolle en est devenu l'inventeur, en collaboration étroite avec M. Louis, puis, et surtout avec J. Arnal qui a mis scientifiquement en forme tout le contexte de la culture de Fontbouisse, ou fontbuxien. Ce qui a valu l'éponymat à la station. A l'examen attentif des structures, des foyers « modernes », de la figure anthropomorphe, des cheminements de desserte de chacun des habitats assez insolites dans leur sophistication et surtout par les devers très différents de ses escaliers à double révolution et, avec l'apparition en haut, de la seule couche archéologique de quelques rares tessons à décors épicanpaniformes, cela nous invite à penser, sinon à confirmer, que la station éponyme : la « maison-mère » en quelque sorte, de toutes les autres stations qui procèdent d'elle, est bien « jeune »! Si jeune, qu'on pourrait la qualifier en ironisant un peu de « fille-mère de la culture de Fontbouisse »!

Et comme définitive conclusion, nous avançons, comme étant un fait certain, que Fontbouisse n'a pas fini de nous étonner, de nous apprendre, et de nous séduire.

Bibliographie

- J. Arnal - Lorblanchet - () D. Peyrolle - Fouilles dans le gisement de Fontbouisse

- J. Arnal - Ahi - Fontbouisse - Bulletin du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco - Fascicule N° 20 - 1975 - 1976

- J. Audibert - Le Chalcolithique dans le Gard - bulletin de la Société Préhistorique Française - L1 - 1954 - N° 9 - 10

- J. Gasco - Écologie Humaine d'une Société Paysanne Préhistorique : le groupe de Fontbouisse en Languedoc Oriental (Mémoire de Di...) (E.N.G.E.S.S.)

- Xavier Guthertz - La Culture de Fontbouisse - publication pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental - Cahier 2 - Caveirac 1975

- Xavier Guthertz - J. Guilainc - Autour de Jean Arnal - C.N.R.S. 1990 - Montpellier

- M. Louis - D. Peyrolle - J. Arnal - Les fonds de cabanes énéolithiques de Fontbouisse - in Gallia T.V. - 1947 - fascicule II

- R. Montjardin - Ferrières, Fontbouisse et Campaniforme - Bulletin de la Société Préhistorique Française - tome 67 - 1970 - C.R.S.M. franc 9

- D. Peyrolle - J. Arnal - La poterie cannelée du type Fontbouisse in Zefirus - Salamanca - 1954

- D. et R. Peyrolle - G. Tamain - R. Riquet - J. Arnal - Les Mines de la vigne du Cade à Salinelles - Bulletin de la Société Préhistorique Française LVI - 1959 - N° 9 - 10 - 11 - 12

- N. Canot - J.L. Roudil - Le village chalcolithique de "Cambous" in Gallia Préhistoire - Tome 21 - 1978 - fascicule 1

- J. Balbure - A. Colomer - J. Coularou - X. Guthertz - S. Henaff - L'architecture en pierre sèche du chalcolithique Languedocien l'Habitat ceinturé de Boussargues à Argelliers (Hérault) - Mémoire.

- R. Peyrolle - La station éponyme chalcolithique de Fontbousse M.H. "Sommières et son Histoire" janvier 1992

- J.M. Roger - L'âge du cuivre en Languedoc Oriental - in Espace Sud - 1991

- J.M. Roger et autres parutions suivantes in Espace Sud